

Attestation de délivrance de l'information donnée à son conjoint / partenaire de PACS (1)

Document à saisir directement et imprimer avant signature. Vous pouvez aussi l'imprimer vierge et le remplir manuellement.

Je soussigné(e),

Nom : GIRARD

Prénom : Nana

déclare sous ma responsabilité, avoir informé mon conjoint/ partenaire de PACS

☐ Madame, ☒ Monsieur, (Cocher la case)

Nom : GIRARD

Prénom : Jean-Yves Joël

avec lequel/laquelle je suis marié(e) sans contrat (2) ou bien avec un contrat qui prévoit des biens communs aux conjoints, ou pacsé(e), sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à Montigny-lès-cormeilles

Le 28-03-2026

Signature (de la personne immatriculée)

(1) Article L526-4 du code du commerce

Lors de sa demande d'immatriculation à un registre de publicité légale à caractère professionnel (Répertoire des Métiers ou/et Registre du Commerce et des Sociétés) la personne physique mariée sous un régime de communauté légale ou conventionnelle doit justifier que son conjoint a été informé des conséquences sur les biens communs des dettes contractées dans l'exercice de sa profession.

L'article R123-121-1 précise les modalités d'application du présent article (cf. attestation bourgogne FC)

(2) La mention relative à l'absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal français est applicable.